

CONVOCAATION – Session 2024

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION
SERVICE DES FORMATION POSTOBLIGATOIRES
ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

HORLOGÈRE DE PRODUCTION CFC HORLOGER DE PRODUCTION CFC

Chef-expert :

Monsieur Yves ANTONIOTTI
Rue des Sugits 4, 2114 Fleurier
Tél. 032 861 25 00
Tél. 077 405 71 70
Courriel : y.antonioti@net2000.ch

TÉLÉPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous devez être présent-e devant la salle d'examen 30 minutes avant chaque épreuve.

| | | |
|--|---|---|
| Vendredi 31 mai 2024 de 09h00 à 12h00 Klaus 1 - Salle A 138 <ul style="list-style-type: none">M. Cédric Girardot (032 886 32 22) CPNE-TI Rue Klaus 1 2400 Le Locle | CULTURE GÉNÉRALE <u>Moyens auxiliaires autorisés :</u> <ul style="list-style-type: none">Classeur personnel de cours ECGun dictionnaire (papier)une calculatrice (pas de téléphone portable)le livre d'orthographe | Candidat-e-s N° : <ul style="list-style-type: none">NE.23.0669NE.23.1765NE.21.1084 |
|--|---|---|

| | | |
|---|---|---|
| <p>Lundi 10 juin 2024</p> <p>ET-Aula</p> <p>CPNE-TI Rue Klaus 1 2400 Le Locle</p> | <p style="text-align: center;">CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES DE BASE (CPB)</p> <p>Examens écrits</p> <p>Classes : 3HPR-C-DKa</p> | <p>Candidat-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none"> • NE.23.0669 • NE.23.1765 • NE.21.1084 |
| <p>de 07h30 à 10h00</p> | <p>Dessin technique (point d'appréciation 1)</p> | <p>Surveillant-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DUBOIS Yvan • ANTONIOTTI Yves |
| <p>de 10h30 à 12h00</p> | <p>Matériaux et physique (point d'appréciation 1)</p> | <p>Surveillant-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none"> • GREMION Christophe • DUBOIS Yvan |
| <p>de 12h45 à 14h15</p> | <p>Théorie d'horlogerie (point d'appréciation 2)</p> <p>Calculs professionnels (point d'appréciation 2)</p> | <p>Surveillant-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DUBOIS Yvan • AUDETAT Pascal |
| <p>de 14h30 à 15h00</p> | <p>Organisation du travail (point d'appréciation 3)</p> | <p>Surveillant-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none"> • KARDAN Hossein • DUBOIS Yvan |

| | | |
|---|---|---|
| <p>Mercredi 12 juin 2024 Jeudi 13 juin 2024</p> <p>Horaires selon le planning atelier</p> <p>Salle 342</p> <p>CPNE-TI Rue Klaus 1 2400 Le Locle</p> | <p style="text-align: center;">TRAVAUX PRATIQUES</p> <p style="text-align: center;">INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX PRATIQUES Salle 342</p> <p style="text-align: center;">Mercredi 12 juin 2024 de 07h15 à 08h00</p> | <p>Candidat-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none"> • NE.23.0669 • NE.23.1765 • NE.21.1084 <p>Titulaire classe 342</p> <ul style="list-style-type: none"> • AUDETAT Pascal |
|---|---|---|

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

www.ne.ch/examens

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

Annexe

- liste des candidat-e-s
- planning atelier
- guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s avec planning atelier
- à la CEFA, aux expert-e-s, aux surveillant-e-s avec planning atelier et planning expertises
- au CPNE-TI-Klaus
- à M. C. Girardot codirecteur ECG Montagnes